



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
30 juin 2022**

PV 06/2022

L'an deux mille vingt-deux et le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de OSSE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Charles PIQUARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présents : 7

Etaient présents : Mrs. Charley CHOPARD, Hervé CHEVASSUT, Franck MORGANTI, Yohan PERROT, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Etaient absents excusés : Mrs Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, 1 Thomas CAMELOT

Date de convocation : 24 juin 2022

Date d'affichage : 08 juillet 2022

Secrétaire de séance : Hervé CHEVASSUT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 19 mai 2022 et signature du Procès-Verbal ;
- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Dossiers courriers-réunions -invitations – commission Déchets ;
- Dossiers Achats – effectués ou à effectuer ;
- Dossier Forêt – Etude de devis pour barrières – Travaux sur chemins ;
- Différent avec propriétaire privé sur Vaire
- Broyage parcelle ancienne pépinière – Devis Longchamp
- Opération « nettoyage de la nature » 23-24-25/09-2022
- Recensement de la population 2023
- Enquête sur projet éolien de la CCDB
- Comptes-rendus de réunions : Conseil de classe – Assemblée générale du foot ;
- Dossier Voirie : réparation du chemin du Pré Cary – demande de devis enduit rue des Eglantiers – peinture panneaux etc...- programme sécurité
- Urbanisme : mise en œuvre du « Zéro Artificialisation Nette » - Vente maison rue des Eglantiers ;
- Dossier Vidéoprotection : étude
- Dossier Lotissement : vente de terrains – Extensions BT – Convention transfert des équipements au SIEHL ;
- Délibérations
- Dossiers sur table et questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2022

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Hervé CHEVASSUT pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

3/ Dossier Courrier – Réunions

Monsieur le Maire fait le compte rendu des réunions du SYTEVOM (Déchets) et du SYDED (Electricité).

Puis il rappelle les différentes réunions auxquelles il a participé en Préfecture (eau-urbanisation).

4- Dossier « ACHATS »

Véhicule

Une seule proposition a été réceptionnée : celle d'un véhicule « Berlingo » Année 2018 – 133.333 Kms au prix de 7.875 € HT.
Dossier en attente d'autres offres.

5/ Dossier FORET

Achat barrières

Trois chemins forestiers seront munis de barrières : ceux du bois de la Corne, du Bois des Essarts et place du wagon.
Une convention sera établie entre l'ONF, les chasseurs et les affouagistes pour en permettre un accès ponctuel.
Achat de bombes à peinture et de plaques (relance ONF).

Travaux sur chemins forestiers

RDV le 2 juillet avec l'entreprise CUENOT.

6/ Dossier ancienne pépinière

L'entreprise LONGCHAMP a fourni un devis d'un montant de 2480 € Ht pour broyage à 10 cm et 3280 € à 20 cm.
D'autres devis sont à l'étude.

7/ Opération nettoyage de la nature

En partenariat avec les écoles, les Centres E. Leclerc organisent l'opération nettoyage de la nature qui aura lieu pour OSSE le vendredi 23 ou samedi 24 septembre 2022.

8/ Dossier Recensement de la population

Conformément aux dispositions réglementaires, le recensement de la commune de OSSE interviendra entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Préalablement, un agent coordonnateur communal devra être désigné par Monsieur le Maire par arrêté municipal. Puis un appel de candidature pour recruter un agent enquêteur interviendra.

Dès à présent les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie sur les conditions de recrutement et les missions de l'agent enquêteur.

Une campagne de communication aura lieu d'ici la fin de l'année afin de sensibiliser les habitants et les inviter à réserver le meilleur accueil à la personne désignée.

9/ Projet Eolien de la CCDB

Voir délibération.

10/ Dossier Compte rendu de réunions

Conseil d'école

Ordre du jour de la réunion du 23 juin 2022 :

- rentrée 2022-2023 : prévisions et informations
- sorties et projets
- entretien de l'école et fonctionnement
- coopératives scolaire
- association les « amis de l'école »
- questions diverses

Le compte rendu peut être consulté en mairie

Assemblée générale du foot

Un document retraçant les photos, activités et résultats des équipes au cours de la saison, a été distribué à tous les habitants.

11/ Dossier Voirie

Réparation du chemin du Pré Cary

Suite à la réunion de chantier du 20 avril, une reconnaissance des dégâts et un chiffrage de la remise en état ont été demandés à la Société KOLLY.

Programme sécurité

Une nouvelle réunion sera programmée pour définir les priorités

12/ Urbanisme

Zéro artificialisation nette

La Loi Climat et résilience a prévu que le dispositif juridique « zéro artificialisation nette » qui fixe un objectif de réduction de moitié de l'artificialisation des sols par rapport aux dix années précédentes, soit décliné localement, dans les SRADET (schéma régional d'aménagement, de

développement durable et d'égalité des territoires) puis les SCOT (schéma de cohérence territoriale) , et enfin les PLU et cartes communales.

Le bureau de l'AMF a décidé de déposer un recours devant le Conseil d'Etat sur les deux décrets concernant l'objectif « Zéro Artificialisation nette », appelant le Gouvernement à revenir sur ces dispositifs.

13/ Dossier Vidéoprotection

Souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens, la commune réfléchit sur la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection. Avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles, seuls la voie publique et les bâtiments communaux pourraient être filmés. Ce dispositif est principalement axé sur l'enregistrement des images qui sont conservées 30 jours. Passé ce délai, les enregistrements sont systématiquement détruits. Seul un opérateur agréé a la possibilité de visionner en temps réel ce qui est filmé. Des caméras pourraient être installées aux entrées du village et aux abords de point stratégiques à déterminer.

Une prochaine rencontre avec la société « Jet1oeil » est programmée afin de procéder à un complément d'étude et une étude chiffrée de ce dispositif.

14/ Dossier Lotissement « Verger de l'Aigle »

Le prix de vente des terrains sera fixé prochainement.
Territoire d'énergie Doubs SYDED : accord d'extension du réseau basse tension de distribution publique d'électricité.

15/ Dossier délibérations

Cinq délibérations ont été débattues par le Conseil Municipal et ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité.

2022-26 : Publicité des actes de la commune
2022-27 : transfert de la compétence assainissement des eaux usées
2022-29 : développement éolien
2022-31 : recensement de la population 2023
2022-32 : avantage cartes jeunes 2022-2023

Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité au panneau de la mairie et seront jointes au présent PV.

16/ Informations et questions diverses

Emplois vacances

Deux candidatures ont été réceptionnées en Mairie et validées par le Conseil.
Période retenue : du 18 au 22 juillet.

Reconnaissance opérationnelle des points d'eau

Le centre de secours du 1^{er} plateau a effectué le contrôle le 15 juin 2022.

Dossier « chats errants »

La 1^{ère} campagne de stérilisation s'est terminée le 30 juin. Elle a permis de stériliser 5 chattes et 1 chat.

Le coût de cette opération s'élève à 927,18 € dont 827,18 € de frais de vétérinaire et 100 € de frais annexes.

Elle a permis d'éviter la prolifération de 11 chatons.

Quatre peuvent faire l'objet d'une adoption (s'adresser à Edith LEFEVRE).

La commune remercie toutes les personnes qui ont participé à cette campagne de stérilisation, en particulier Mme LEFEVRE qui a organisé et assuré les trappages et Mme GARDY pour le prêt d'une cage.

Demande de terrain :

Une demande d'exploitation d'un terrain a été reçue en Mairie, pour culture et fabrication d'huiles essentielles, et plantations d'espèces potagères anciennes.

Questionnaire relatif aux énergies

Retour du questionnaire à la CCDB relatif à l'anticipation de l'application du décret tertiaire qui prévoit des objectifs de réduction de consommation énergétique des communes.

Information CCDB - Jeunes

Le secteur « Jeunes » de Baume-les-dames et Roulans, qui accueille des ados de 11 à 17 ans, propose des services, des sorties, des séjours et des projets.

Il souhaite réaliser des actions en juillet (ramassage de déchets, nettoyage de panneaux etc...) et sollicite la commune pour réaliser des travaux.

Cartes avantages jeunes

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès à présent en Mairie en précisant l'identité des bénéficiaires, date de naissance, n° de téléphone et adresse mail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce 30 juin 2022 à 22h30.

**Le secrétaire de séance,
Hervé CHEVASSUT**



**Le Maire,
Charles PIQUARD**

